

# Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un bon maître

---

La rentrée de l'année scolaire 1880-1881, je la fis au lycée, chez M. Dabas. M. Dabas était charmant. Il se croyait marin parce que durant les vacances qu'il passait à Arcachon, il manœuvrait un petit bateau. C'était un joli homme, d'une trentaine d'années, l'œil bleu, la barbe blonde en deux pointes. Nous fûmes tout de suite d'assez bons amis : maintenant, je travaillais assez bien, mes places étaient parfois très satisfaisantes.

C'est M. Dabas, et je lui en garde un gré infini, qui nous fit notre premier cours, très élémentaire, d'histoire naturelle. J'avais cru jusque-là que les professeurs n'apportaient guère que l'ennui, et jamais l'une de ces simples choses du bon Dieu qui permettent à l'enfant de se retrouver chez soi, c'est-à-dire dans le monde. Quelle ne fut pas ma joie quand, un certain samedi soir que j'attendais l'explication de cette rubrique portée sur notre emploi du temps : sciences naturelles, je vis M. Dabas tirer d'une boîte deux ou trois cailloux, une herbe et une grenouille morte fraîchement ! Il nous expliqua les trois règnes. De la grenouille, M. Dabas en arriva bientôt aux insectes. Mon ami de Boucaud, voulant m'être agréable, me rapporta de son jardin un tout petit coléoptère marron. Je m'avisai de ce qu'il n'avait que quatre pattes au lieu de six, qu'ont toujours les coléoptères, nous avait affirmé M. Dabas. J'allai le montrer à celui-ci, pensant avoir découvert quelque monstre auquel on ne manquerait pas de donner mon nom, latinisé. Il me répondit : « Votre imagination, cette folle du logis, vous entraîne trop loin. Cet insecte a six pattes. »

FRANCIS JAMMES

(*De l'âge divin à l'âge ingrat.*)

---

---

### SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

---

Nous rappelons à nos chères collègues que notre retraite annuelle aura lieu à Montbarry du **26 au 30 août**. Venez-y nombreuses, vous serez les bienvenues.

On peut s'inscrire dès maintenant, auprès de M<sup>me</sup> la Directrice, Etablissement des Bains, Montbarry.

Prix pour la chambre et la pension, 20 fr.

*Le Comité.*

---

### Ligue suisse des femmes catholiques, section de Fribourg.

A l'occasion du Congrès des catholiques suisses qui aura lieu à Fribourg, du 31 août au 2 septembre, la Ligue suisse des femmes catholiques, à laquelle l'Association des institutrices est affiliée, tiendra une assemblée le lundi 2 septembre.

M<sup>lle</sup> Alice Reymond, présidente cantonale, invite chaleureusement les institutrices de la ville et du canton à assister à ces séances particulièrement intéressantes pour des éducatrices.

Il importe donc que la Société des institutrices soit représentée, par un grand nombre de membres, à cette assemblée générale.

Tous les renseignements utiles : lieu de réunion, horaire, programme, seront publiés dans la *Liberté* en temps opportun.

*Le Comité.*

---